

Assemblée Générale et bilan de l'année 2014

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2015

A 11h15, le président Jacques Migné ouvre l'Assemblée Générale qui, cette année se déroule à notre cabane 123 au Port du canal de Gujan Mestras. Il remercie les vingt sept adhérents de leur présence.

- Rapport moral

Le président rappelle que l'association rassemble actuellement 42 adhérents pour une flotte de 35 Jouëts 680.

Pour débattre du bilan de nos activités 2014, le président rappelle et commente chacun des événements programmés ou spontanés qui ont constitué les principaux rendez-vous au cours de l'année écoulée, événements dont on peut retrouver les comptes rendus détaillés abondamment illustrés sur le site Internet de l'association.

Le président fait ensuite le point sur les régates auxquelles des membres de l'association étaient engagés en 2014 :

- Le **Trophée Jean Claude Faucher (ex "mini Trophée")** a été remporté par Patrick LUCAS sur Galip,
- La **680 Connexion**, où onze Jouëtistes étaient engagés, a été remportée par Laurent BERTON sur Bonaire ;
- Quand à la **PREMIUM CLASS**, organisé aussi par le CVA à partir de 12 régates cette année, et ouverte à tous voiliers monocoques, cinq Jouëts y ont participé régulièrement ou occasionnellement. Bonaire, grâce à son excellent résultat à "Jetées et Bottes Fourrées" du 29 novembre, a repris sur le poteau la place de 1er des Jouët 680 qui semblait acquise à Galip ; ces deux Jouëts occupent la deuxième et troisième place du classement final !

A une question sur les facteurs de réussite de certains à nos régates, les grandes qualités des skippers acquises ne font aucun doute, mais l'état de glisse de la coque de nos 6.80 est également déterminant. Pour permettre le nettoyage des coques, voir leur carénage, la possibilité de faciliter à nos adhérents l'accession aisée à des zones de travail appropriées est pour nous actuellement un sujet de réflexions.

Pour l'année 2015, le bureau préparera un programme d'activités qui sera présenté au cours du traditionnel déjeuner d'ouverture de la saison au CVA le 11 avril prochain. Laurent Berton examinera l'opportunité de notre présence au Salon Nautique d'Arcachon début avril. La Benaise sera renouvelée avec comme l'an passé un programme préparatoire pour les skippeuses qui le souhaiteraient. Toujours au titre de la formation, Chantal Pivert est disposée à proposer un programme d'entraînements et de conseils techniques. Pour ceux qui souhaitent découvrir les outils cartographiques de navigation, Joël Garay se propose de partager leurs connaissances.

Concernant les activités hors voile, l'initiation au char à voile et la sortie en kayak de mer sur le Bassin seront à nouveau proposées, de même que la journée de pêche qui n'a pu être réalisée en 2014. Cette dernière activité sera précédée d'une réunion technique à la cabane animée par Roger Forner.

Concernant la cabane, les travaux réalisés en 2014 par des charpentiers (voir pour le détail sur le site internet), permettent aujourd'hui de disposer d'un vaste local. Pour l'année 2015, Roger Forner propose que soient réalisés par nos propres soins, d'une part un remaniement de la toiture afin de supprimer les quelques gouttières et d'autre part la peinture des bois de bardage. Il précise aussi que l'on dispose du bois pour la réalisation d'une terrasse du côté du quai avec sa rambarde de protection. Pierre Dussault propose qu'un extincteur soit acquis. Le Président rappelle que les adhérents peuvent utiliser la cabane pour des réunions amicales, en dehors de la programmation de nos activités. Le principe de son utilisation est la gratuité.

Un des événements qui marquera l'année écoulée est la mise en place du partenariat avec le Lycée de la mer. Le Président donne la parole à Jean Laugar initiateur de cette action et coordinateur de ce partenariat. Celui-ci rappelle la démarche entreprise par l'association et les modalités de ce partenariat ("ce que le Lycée peut faire ou ne pas faire", "les conditions" et la "réalisation des travaux"). Il indique que pour cette première année, quatre adhérents sont prêts à tester cette possibilité de partenariat pour des travaux de maintenance concernant leurs moteurs HB.

Un bilan sera tiré de cette première étape du partenariat pour examiner les suites à lui donner.

Le Président propose au vote de l'assemblée générale qu'au titre de coordinateur du partenariat avec le Lycée de Mer, Jean Laugar rejoigne le bureau de l'association.

Rapport financier

Gilberte Fleury, notre trésorière, fait une présentation détaillée du bilan financier de l'Association pour l'année écoulée, et le budget prévisionnel de l'année 2015. Pour résumer la situation financière de l'Association est parfaitement saine, malgré un léger déficit observé cette année, dû en particulier à des "provisions pour AOT". Le "matelas" de trésorerie a pu combler sans mal ce déficit.

En accord avec la Trésorière, le Président propose que la cotisation annuelle, maintenue à 22 € depuis 2012, soit portée à 25 € pour 2015.

Le Président donne ensuite la parole aux participants pour les questions concernant l'aspect financier de notre gestion.

Résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale des adhérents :

Résolutions	Résultat du vote
Reconduction des membres du Bureau de 2014 pour l'exercice 2015	Accordé à l'unanimité
Désignation de Jean LAUGAR, en qualité de coordinateur du partenariat avec le Lycée de la mer, comme membre du bureau	Accordé à l'unanimité
Approbation du Rapport moral 2014	Accordé à l'unanimité
Montant de la cotisation annuelle à 25 €	Accordé à l'unanimité, moins une abstention
Approbation du Rapport financier	Accordé à l'unanimité

Questions diverses :

Le Président rappelle que les places à quai devant la cabane et au port d'Arcachon ne sont pas attribuées définitivement. Des règlements intérieurs (votés lors de précédentes AG) définissent les modalités d'attribution.

Suite à notre demande, l'Association a obtenu l'accord du CVA pour siéger au sein de son Comité Directeur. Après délibération, notre Bureau a désigné Jacques Migné pour représenter notre association dans cette instance.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'Assemblée Générale à 12h 45.

L'apéritif est pris à la cabane et le vin chaud de Roger réchauffe les corps engourdis, avant de se rendre - à pied pour la plupart - au restaurant voisin "Chez Patoune", pour un déjeuner de qualité et la tombola traditionnelle animée par Laurent.